

## Compte rendu du conseil d'école

Mardi 23 Juin 2020

### RPI ADOUR MARSAN

#### Représentants des municipalités :

Aurice : M. Lafitte Frédéric

Cauna : M. Cardonne Daniel

Lamothe : Mme Dubourg-Daugreilh Sylvie

Le Leuy : M. Bibes Thierry

#### Représentants des parents d'élèves :

Aurice : Carine Lamothe, Magalie Baché

Cauna : Cécile Larrey, Coralie Candau

Lamothe : Laurence Peyre

Le Leuy : Laetitia Etchegaray.

DDEN: M. Lafitte Gilbert

#### Enseignants :

Mmes Dupau, Ducournau, Gamichon et Larrat

Mrs Commenay et Crabos

ATSEM : Valérie Limour et Marilyn Juzan

Excusés : M. Combes Christophe (IEN), Tiffany Montmoulineix (TAP Tartas)

### **1) Bilan du retour à l'école depuis le 14 mai: (Mise en place du protocole sanitaire dans chacune des écoles, pourcentage de retour) :**

Le protocole sanitaire, très contraignant, a été mis en place dans chacune des 4 écoles de manière minutieuse avec l'aide des mairies.

En résumé, un espace de 4 m<sup>2</sup> autour de chaque élève, pas de croisement des élèves ni de brassage des groupes d'où la mise en place des garderies de manière différente et la préconisation de ne pas prendre le bus.

Individualisation du matériel de classe, pas de manipulation collective du matériel de classe et de récréation, respect de la distanciation en classe et en récréation ainsi qu'à la cantine. Limitation du nombre d'élèves à 15 en élémentaire et 10 en maternelle. Désinfection des surfaces.

Interdiction de l'entrée des parents dans les écoles.

Les classes ont été réorganisées, du produit nécessaire pour la désinfection et le lavage des mains intensif a été mis à disposition.

Un premier sondage a été fait auprès des parents pour la période du 14 mai au 2 juin, 37 % des enfants du RPI sont revenus en classe.

A l'école de Lamothe et Aurice, les élèves ont été accueillis durant ces trois premières semaines de manière continue sur toute la semaine. A Le Leuy et Cauna, deux groupes alternaient deux jours en classe, deux jours à la maison.

Les groupes ont été constitués de manière à respecter les fratries.

L'accueil des PS et MS a été repoussé pour se donner le temps de bien adapter la mise en place du protocole face à des enfants d'un très jeune âge.

Pendant cette période la continuité pédagogique à distance a perduré.

A partir du 2 juin, un nouveau sondage a été fait auprès des parents pour permettre le retour d'un nombre plus important d'élèves. 71% d'élèves sont revenus en classe. Toujours dans le respect des règles sanitaires et de limitation du nombre d'élèves en classe, les enfants ont pu être accueillis sur deux groupes alternant sur deux jours de la semaine sauf dans la classe de CE2-CM1 où ils ont pu être accueillis toute la semaine. Les PS et MS ont de nouveau pu être accueillis en classe.

L'enseignement à distance a également continué durant toute cette période.

La distanciation en récréation, surtout, très abstraite pour des enfants, est la règle qui a été la plus difficile à respecter durant cette période transitoire.

Depuis hier, le protocole ayant été assoupli, les classes maternelles peuvent accueillir la totalité des élèves de la classe. La distanciation n'est plus obligatoire à respecter. Le matériel peut de nouveau être partagé au sein d'un même groupe si un nettoyage est fait en fin de journée ou s'il n'est pas utilisé pendant 24h à l'intérieur ou 12 h à l'extérieur.

En élémentaire, le protocole demande de continuer à garder la distance d'un mètre entre les élèves quand cela est possible.

Tous les élèves d'élémentaire sont donc accueillis avec la meilleure distanciation possible selon les classes. A Le Leuy, tous les enfants sont installés dans la classe. A Cauna, les enfants sont distanciés de 60 cm. A Aurice, une classe est déplacée dans la salle des fêtes. Des aménagements ont également été faits dans les réfectoires pour respecter un minimum de distance.

La scolarisation des enfants étant redevenue obligatoire, l'enseignement à distance s'arrête pour les enfants restés à la maison. Environ 10% des élèves du RPI resteront chez eux jusqu'à la fin de l'année scolaire.

## **2) Annulation des sorties scolaires :**

Toutes les sorties scolaires ont été annulées jusqu'à la fin de l'année.

Les versements ayant déjà été faits par les parents avant la période de confinement ont été remboursés aux familles.

Liaison GS/CP : Une visite de l'école n'étant pas possible sous forme de rencontre inter-classes comme les années précédentes, Isabelle Larrat a communiqué trois créneaux pendant lesquels elle se rend disponible pour les parents des futurs CP qui souhaitent venir la rencontrer et visiter l'école avec leur enfant.

Inscription des PS- MS le mercredi 24 juin : les familles avec leur enfant seront accueillies toutes les demies heures pour rencontrer l'enseignante et visiter l'école.

Les parents d'un enfant domicilié sur la commune de Campagne (mais très proches géographiquement d'Aurice) demande l'autorisation d'inscrire leur enfant sur le RPI ADOUR MARSAN en petite section, invoquant des contraintes d'horaires de travail et de garde d'enfants sur la commune d'Aurice.

Après consultation de l'équipe enseignante, qui indique que ça ne pose pas de problème au niveau des effectifs, le maire d'Aurice prononce un avis favorable dérogatoire valable un an renouvelable si les conditions d'accueil le permettent les années suivantes. Cet enfant sera comptabilisé sur la commune d'Aurice.

Aucune contrepartie financière ne sera exigée de la commune de Campagne.

Cet accueil reste à caractère exceptionnel et ne deviendra pas la règle.

### **3) Effectifs actuels et prévisions rentrée 2020 :**

50 maternelles

87 élémentaires

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
12	24	14	18	19	19	16	15	137

Prévisions rentrée 2020 :

Beaucoup de mouvement cette année, plusieurs départs et arrivées.

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
4	9	12	22	16	20	21	20	16	140

47 maternelles

93 élémentaires

Les répartitions ont été effectuées en conseil des maîtres le mardi 16 juin et les familles en ont été informés le lundi 22 juin.

TPS-PS-MS	GS	CP-CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2	TOTAL
Coralie Dupau Cauna Maternelle	Virginie Gamichon Lamothe	Isabelle Larrat Le Leuy	Jennifer Ducourneau Cauna élémentaire	Stéphane Crabos Aurice	David Commenay Aurice	
4+9+12	22	16+6	14+8	13+12	8+16	14
25	22	22	22	25	24	

#### **4) Organisation du temps scolaire à la rentrée 2020 et prévision pour la rentrée 2021 :**

Pour la rentrée 2020, la semaine scolaire s'organisera sur 4 jours et demi.

Pour la rentrée scolaire 2021, des changements risquent d'avoir lieu au sein de la communauté des communes de Tartas. La compétence pourrait être rendue aux communes à qui serait laissé le choix de l'organisation de la semaine scolaire.

Une réflexion va être menée au sein du SIVU dès la rentrée 2020 et un conseil d'école extraordinaire sera organisé début d'année 2021 avec un vote.

#### **5) Inscription aux TAP :**

Pour la communauté de communes de Tartas, les parents doivent inscrire leurs enfants sur le site internet du pays-tarusate.

Cependant, les enseignants demandent aux maires de demander au responsable TAP de leur fournir un document à faire passer aux familles pour les informer.

Pour Aurice et Cauna, les inscriptions se font par l'envoi d'un courrier en fin d'été.

#### **6) Inscription au transport :**

Chaque famille doit inscrire son enfant sur le site internet du conseil général avant le 30 juillet, date à laquelle les frais de dossier deviendront payants.

Comme l'année précédente, les familles recevront les titres de transport à domicile.

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires>

#### **Questions de parents :**

« Est-il prévu une visite du collège par les enfants de CM2 ? Avec l'école ou éventuellement avec les parents ?? »

#### **Réponse du maître des CM2 :**

Ce sont les collèges qui accueillent les élèves, ce sont eux qui mettent en place le protocole sanitaire sous la responsabilité du Principal. Le protocole sanitaire, jusqu'au 19 juin, n'autorise pas le "mélange" de groupes d'élèves provenant de différentes écoles, et la distanciation physique complexifie l'accueil en nombre. Il n'y a donc pas de visite "organisée" sur une journée.

Réponse du collège de Tartas :

Bonjour,

Exceptionnellement il n'y aura pas de visite cette année, le collège sera présenté et découvert par les élèves et les parents le jour de la rentrée : mardi 1er septembre pour les 6èmes.

Thierry VERGNAC /Principal

Réponse du collège se Saint Sever :

En effet, il n'y aura pas de visite en fin d'année au collège. Cependant, en septembre, le 1er jour ils seront seuls au collège et il y aura la visite du collège; Les parents seront également réunis au plus vite en septembre pour les rassurer. Nous sommes en réflexion pour organiser cela.

Magalie Baché, représentante de parents d'élèves lit le message suivant et rajoute qu'elle adresse les mêmes remerciements que ci-dessous à toute l'équipe enseignante.

Bonjour,

Nous n'avons pas de questions mais nous voulions sincèrement remercier l'ensemble de l'équipe de Cauna (enseignantes, ATSEM, cantinière, personne responsable de la garderie) pour leur dévouement, leur efficacité et leur bienveillance envers les enfants dans cette période si particulière. Nous tenions également à saluer le travail remarquable des enseignantes Mme DUPAU et Mme DUCOURNAU qui ont toujours eu à cœur de communiquer avec les familles et de garder le lien avec les enfants.

Bonne journée,

Annabelle et Nicolas OLIVIER.

La responsabilité administrative sera confiée à David Commenay pour l'année scolaire 2020 -2021.